



Groupe de travail 05/028

Déclaration préalable de la CFDT Groupe de travail Labos des Douanes et CCRF

Vous proposez aux agents des laboratoires des douanes et de la DGCCRF **une fusion à vie**. La CFDT dénonce encore une fois hâte et précipitation.

On prend acte qu'une réforme est en cours, la CFDT CCRF et la CFDT Douane jugeront sur pièces.

Pour que votre réforme se mette facilement en place, il est nécessaire que les personnels des deux réseaux sentent que l'harmonisation se fasse par le haut.

Pour cela, la CFDT est porteuse de revendications.

Concernant les missions et organisation :

- Nous demandons que les syndicats puissent avoir un droit de regard et de proposition en matière de structure juridique et de LOLF.
- Nous souhaitons participer à l'établissement d'une future charte de gestion, concrètement nous vous demandons un tableau reprenant par résidence les implantés et réels actuels et les futurs implantés pour les personnels scientifiques et administratifs.
- Nous exigeons que la mixité se fasse uniquement sur la base du volontariat.
- Nous revendiquons un ACMO spécifique par laboratoire et un renforcement des moyens des deux inspecteurs hygiène et sécurité.

Concernant le budget, nous voulons un abondement afin de faire face à la restructuration/fusion (mettez-y le paquet comme pour Cadarache !).

En effet, la mixité va induire un besoin supplémentaire en formation initiale et continu.

De plus, la mise à niveau entre les deux réseaux pour l'assurance qualité oblige à un effort conséquent.

Concernant la gestion du personnel, nous revendiquons :

- Une harmonisation par le haut des indemnités et le maintien de l'octroi de mer pour les agents en poste dans les DOM.
- La linéarité des carrières.
- Un débouché de carrière pour les ingénieurs.
- Le maintien de la possibilité de mobilité interne à la résidence.

De plus, nous souhaitons que le plan de qualification soit maintenu durant la période transitoire dans les directions respectives.

Enfin, il faut donner dans le cadre de la restructuration, la possibilité de se reconvertir dans les autres services de nos deux directions générales.

Concernant le social :

- Nous proposons que tout regroupement de résidences s'accompagne du plan social ministériel.
- Tous les agents doivent avoir l'accès aux logements de la Masse des Douanes.
- pour finir, quid des affiliations aux mutuelles ?

Vous ne pouvez pas faire cette réforme sans les personnels et vous devez leur donner toutes les assurances sur leur devenir (notamment des signes forts doivent être donnés pour certains sites, que ce soit Paris, Rouen, Le Havre ou Strasbourg).

Des réponses que vous apporterez à nos revendications dépendra notre positionnement.

Paris, le 29 juin 2005